

ICI FONTAINE

N° 53

Juin 2025

Le mot du Maire

Chères fontenoises, chers fontenois,

Le mois de juin a débuté par un moment fort en émotion et en mémoire : l'anniversaire du 6 juin au château de Fontaine-Henry. À travers cet événement, c'est un hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu pour notre liberté lors du Débarquement.

De nombreuses animations ont permis à chacun de vivre ces 3 journées de manière vivante et participative : le camp de reconstitution historique a offert un véritable voyage dans le temps, accompagné d'une exposition de véhicules d'époque. La guinguette, les animations pour enfants et l'ambiance conviviale ont permis de réunir les générations dans un esprit de partage et de souvenir. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Par ailleurs, comme je vous l'avez déjà annoncé, le lancement dans les prochains jours des travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées dans le centre du village (Rue des dentellières, voie de l'épine et place de la fontaine). Ces travaux, indispensables à la modernisation de nos infrastructures et à la préservation de notre environnement, peuvent entraîner quelques désagréments temporaires. Je vous remercie sincèrement pour votre patience et votre compréhension tout au long de cette période.

Ensemble, continuons à faire vivre notre commune, dans le respect de son histoire et la construction de son avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances !

Avec tout mon dévouement,



Cyille Rosello De Moliner

Le saviez-vous ?

Ter' Bessin et les chambres d'agriculture de Normandie renouvèlent cette année la **commande groupée de plants** dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial. Grâce à la mobilisation de tous, près de 30 000 nouveaux arbres ont été plantés sur le Bessin depuis 2022, sans compter les projets clés en main directement menés avec les agriculteurs. Au total, c'est près de 60 km de haies nouvelles en 3 ans !

Nous vous rappelons que cette opération est ouverte à tous (particuliers, propriétaires, agriculteurs, associations, collectivités, entreprises...).

Les plants seront à retirer le samedi 13 décembre, à Bayeux.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Ter'Bessin, ou directement son partenaire la chambre d'agriculture en charge de l'organisation complète : CHAMBRE D'AGRICULTURE - SERVICE BOISEMENT Tél. 06 58 69 45 69
Par mail : commande_arbres@normandie.chambagri.fr

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le saviez-vous	1
Événements communaux	2
CCAS	2
Les commissions	3
Le carnet fontenois	4
Infos diverses	4
A propos de l'interco.	4

L'AGENDA

- Samedi 21 juin : ANNULÉE
Fête de la musique
Mairie
- Samedi 4 octobre — 12h00
Repas des aînés
Restaurant
CCAS
- Samedi 18 octobre
Défilé d'Halloween
Mairie/Comité de Jumelage
- Mardi 11 novembre
Cérémonie
Monument aux morts
Mairie

Evènements communaux

Cérémonie du 8 Mai : mémoire, émotion et transmission



La commémoration du 8 mai, s'est déroulée cette année dans une atmosphère à la fois solennelle et profondément émouvante.

La cérémonie a débuté au monument canadien, en hommage aux soldats venus de l'autre côté de l'Atlantique pour défendre la liberté. Un moment particulièrement touchant a été offert par les jeunes du Service National Universel (SNU), qui ont lu les trois premiers couplets du poème de Louis Aragon

« L'affiche rouge », suivi en musique de la version du groupe « Feu ! Chatterton ». Cette lecture, remplie d'émotion, a su capter l'attention de l'assemblée et rappeler l'importance de transmettre la mémoire aux jeunes générations.



Après le dépôt de gerbe et l'exécution de l'hymne canadien, le cortège s'est ensuite dirigé vers le monument aux morts français pour la suite de la commémoration. Après la lecture de la dernière lettre à Mélinée, de Missak Manouchian, le discours officiel et le dépôt de gerbe, l'hymne national a retenti, clôturant ce moment de mémoire collective.

La matinée s'est achevée autour du pot de l'amitié, offert à la salle des associations, où habitants, élus, et jeunes du SNU ont pu échanger dans une ambiance conviviale et fraternelle.

La Fête des Voisins du 23 mai : un moment de joie et de convivialité dans notre village

Comme chaque année, la municipalité a proposé aux fontenois de se retrouver en différents lieux du village. L'ambiance était chaleureuse, emplie de rires, de conversations animées, et d'échanges entre voisins qui se sont retrouvés, ou ont appris à se connaître.

La Fête des Voisins a été l'occasion idéale de se rappeler qu'il est important de se retrouver pour partager des moments simples mais précieux. Une réussite totale qui laisse présager une saison de bonne humeur à venir.



Evènements CCAS



Après la distribution des traditionnels chocolats début janvier, offerts par la municipalité pour souhaiter une belle année à nos aînés, un nouvel événement chaleureux a été organisé le 8 mars pour prolonger ces instants de convivialité.

Nos aînés ont ainsi été conviés à une sortie cinéma pour découvrir le film "M. Aznavour", un hommage émouvant à la vie et à la carrière du célèbre chanteur français. Entre souvenirs et chansons cultes, le film a touché le cœur de nombreux spectateurs.

À l'issue de la projection, tous se sont retrouvés à la salle plurivalente, transformée pour l'occasion en véritable salon gourmand. Un énorme buffet de desserts les y attendait : tartes variées, gâteaux faits maison, crêpes, biscuits et autres douceurs, accompagnés de boissons chaudes et de rafraîchissements. Ce moment de partage a permis à chacun d'échanger et de passer un après-midi aussi chaleureux que savoureux.

Ces attentions, organisées avec soin par la commune, témoignent de la volonté de maintenir le lien intergénérationnel, et d'offrir à nos aînés des instants de joie tout au long de l'année.

Le Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2025 , ordre du jour :

Rénovation du presbytère, attribution de marchés pour le mur de soutènement sur la RD 170, contribution au Fonds de Solidarité pour le logement, demande de rénovation du chemin rural N°18 « dit du parc », informations diverses.

Prochain Conseil Municipal : date à définir

Prochaine réunion du CCAS : date à définir

Commission Travaux et Environnement

Travaux à venir :

Renouvellement des canalisations d'assainissement du centre-bourg : les travaux vont débuter prochainement rue des Dentellières, voie de l'Epine et place de la Fontaine. Ces travaux sont pris en charge par le syndicat Mixte d'Assainissement de la Région de Thaon. Nous comptons sur votre compréhension pour la future gêne occasionnée.

Remplacement de l'échelle pour monter au clocher de l'église : L'ancienne échelle, vétuste et ne répondant plus aux normes de sécurité actuelles, va être remplacée afin de sécuriser les interventions des professionnels chargés du contrôle et de l'entretien des cloches. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de préserver le patrimoine tout en assurant la sécurité des intervenants.

Création d'une passe à poissons, un aménagement en faveur de la biodiversité : Dans le cadre de la protection de la biodiversité aquatique et de la restauration des continuités écologiques, une passe à poissons est en cours d'aménagement sur la Mue, au moulin des Moulineaux. Ce dispositif, également appelé échelle à poissons, permet aux espèces aquatiques de franchir les obstacles artificiels tels que barrages ou moulins, qui bloquent leur migration naturelle. Grâce à cette installation, les poissons peuvent remonter le cours d'eau pour se reproduire, se nourrir ou trouver refuge, ce qui est essentiel à leur survie. L'aménagement de cette passe, pris en charge intégralement par la Fédération de Pêche du Calvados, s'inscrit dans une démarche plus large de préservation des milieux naturels, en collaboration avec des acteurs locaux et des experts en écologie aquatique. Elle contribue à améliorer la qualité écologique du cours d'eau tout en respectant les usages existants.

Presbytère : L'entreprise FL Concept est en phase d'élaboration du dossier de plans DCE (Dossier de Consultation des Entreprises), nécessaire aux appels d'offres pour la réhabilitation du presbytère.

Vente de terrains à bâtir :

2 parcelles viabilisées sont encore disponibles à la vente au lotissement du Parc.
Contactez la Mairie pour de plus amples renseignements.

Commission Communication



Depuis le 1er juillet 2020, la commune de Fontaine-Henry s'est dotée de l'application Illiwap. Simple d'utilisation, elle permet de diffuser des informations en temps réel. Téléchargez l'application sur votre smartphone, et recevez toutes les informations de la commune en direct. Illiwap est entièrement gratuite, sans publicité, sans inscription, et sans collecte de données personnelles. Illiwap respecte la vie privée des utilisateurs.



Mairie de Fontaine-Henry

5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY

Directeur de publication: Cyrille Rosello De Moliner



Téléphone : 02 31 80 34 49

Messagerie : commune-fontaine-henry@orange.frSite internet : www.fontaine-henry.fr

Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- Naissances le 10/04/2025 : POIRIER Juliette
 le 08/05/2025 : NIARD THIBOUST Emma
 le 15/05/2025 : YARD SOSSON Céleste
- Mariages le 24/05/2025 : KIAWA Hervé et LEHOUX Madeline

Infos diverses

Stop aux déjections canines

Malgré les précédents rappels dans le journal communal et les affiches apposées dans le village, nous constatons que les déjections canines souillent toujours nos espaces publics. Nous demandons à tous les propriétaires de chiens de se munir de sacs, afin de ramasser les excréments laissés par leurs animaux. La propreté de notre village est l'affaire de tous. Merci pour votre civisme.

Entretien des pieds de mur et de la taille des haies

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de l'entretien des pieds de mur et de la taille des haies. Ces actions simples contribuent à préserver la beauté de notre village et à favoriser la sécurité et la qualité de vie des fontenois. Veillez donc à nettoyer régulièrement les pieds de mur en retirant les mauvaises herbes et à tailler vos haies. (Rappel hauteur maximum autorisée : 2 mètres).

En prenant soin de ces aspects, nous contribuons tous à maintenir notre village propre, sûr et esthétiquement plaisant. Cela crée un environnement agréable pour tous les habitants et visiteurs. Ensemble, nous pouvons préserver la beauté naturelle de notre village et montrer notre engagement envers la préservation de notre cadre de vie.

A propos de l'intercommunalité

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer (STM)

La procédure administrative relative à l'élaboration du PLUi de Seules Terre et Mer se poursuit.

Prochaine étape : l'enquête publique, qui se tiendra du lundi 18 août 2025 au samedi 20 septembre 2025. L'ensemble du dossier (*PADD, plan de zonage de l'ensemble des communes (échelle bourg et échelle commune), le règlement écrit, les orientations d'aménagement et de programmation (sectorielles et thématiques)*) sera consultable aux heures d'ouverture de la Mairie le lundi et jeudi de 17h00 à 19h00.

Bacs jaunes : La distribution de bacs jaunes et le renouvellement des bacs gris en mauvais état avancent à grands pas sur le terrain. Vous avez répondu à l'enquête de dotation mais vous n'avez pas reçu votre bac ? Vous n'avez pas réussi à vous connecter à l'enquête ? Sachez que deux permanences de secours sont à votre disposition, en juin, pour vous aider à récupérer vos bacs.

Lundi 16 juin, à Lantheuil (Ponts-sur-Seulles), parking de l'Agora, de 15 h à 18 h 30.

Mercredi 25 juin, à Creully (Creully-sur-Seulles), parking de l'école Cecil-Newton, de 15 h à 18 h 30.

Nous invitons toutes les personnes qui n'auraient pas encore répondu à l'enquête de dotation à s'inscrire par téléphone 02 61 77 02 58 ou par mail www.enquete9.com.

Nous vous rappelons le caractère obligatoire de l'équipement de ces nouveaux bacs.

Prenez également l'habitude de ne pas laisser vos bacs sur la voie publique et de bien les rentrer après le passage du camion benne afin d'éviter, dans le futur, la comptabilisation d'une levée non désirée (application effective de la tarification incitative au 1er janvier 2026).